



COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
VALLÉE DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU DE SÉANCE

Nombre de membres en exercice : 47
Présents : 18
Visio : 19
Votants : 34
Présents/visio : 31
Pouvoirs : 3
Excusés : 9

L'an deux mille vingt deux, le 03 février,

le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Vayrac, sous la présidence de M. Antoine Béco,

Date de convocation : 24 janvier 2022

Présents :

Elus (titulaires) : Nicole BARDI, Dominique CAYRE, Michel CHARLOT, Gérard LAVASTROU, Catherine LEJEUNE, Alain SIMONET, Jean-Pierre GUYOT, Claire DALE, Claire DELANDE, Pierre MOLLES, Bernard LE MÉHAUTÉ, Alain NOUZIERES, Antoine BECO, Dominique LENFANT, André ANDRZEJEWSKI

Elus (suppléants votants qui remplacent titulaires absents) : Christophe CARON, Sébastien DUCHAMP

Socioprofessionnels (titulaires) : Djamila AICHOUBA, Jean-Marie BOUYER, Mathieu GIETHLEN, Roselyne MONS, Raphaël ARNAUD, Yoann HEURTEVENT, Gwénaëlle LEPOUTRE, Nadège CASTANDET, Philippe LEYMAT, François CEYRAC, Emmeran ROLLIN

Socioprofessionnels (suppléants) : Hervé HUGON, Aurélie LECANU, Sylvain PIANTANIDA, Maxence VAN NIEUWENHUYSE, Kevin DOLISY, Christine GUITTONNEAU, José MARTINEZ, Frédéric HOBBE

Procurations : France CHASTAINGT à Sébastien DUCHAMP, Jean-Pierre LASSERRE à Alain SIMONET, Christophe PROENCA à Antoine BECO

Excusés (titulaires) : Philippe LONGUEVILLE, Lionel JEAN, Serge CAMBON, Mathieu GENTILHOMME, Raphaël DAUBET, Francis CANARD, Lydia AUDUREAU, Julien VINCENT

Excusés (suppléants) : Jean-Michel TEULIÈRE, Olivier BONNEVAL, Robert PEYRILLOU

Le quorum est atteint.

Ouverture de la séance à 15h00.

Le président, Antoine BECO remercie les membres présents et la municipalité pour l'accueil dans ce lieu et souhaite d'ores et déjà à tous une saison 2022 sous de meilleurs auspices.

Désignation d'un secrétaire de séance : Alain Simonet.

Composition du Comité de direction :

Deux nouveaux membres rejoignent le comité de direction :

-Lionel JEAN, Maire de St Geniez ô Merle, membre suppléant au sein du collège des élus représentant le PETR Vallée de la Dordogne corrézienne, suite à la démission de Jean-Claude Leygnac

-Nolwenn LE RICHE, du Parc animalier de Gramat, membre suppléant au sein du collège des socioprofessionnels - sites de visite, qui succède à Aude-Line Jallet.

Approbation du compte-rendu du 07 octobre 2021

A l'unanimité

Camille LACHEZE fait la présentation du **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022** comprenant notamment le rapport d'activité 2021 et le plan d'action 2022. [La présentation intégrale est jointe à ce compte rendu.](#)

> Bilan 2021 /p 6

Les distinctions :

EUROPEAN BEST DESTINATION et ABRITEL

Le renouvellement de la marque Qualité Tourisme

Point sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

L'accompagnement des pros/p 11 :

VISIBILITÉ / BOURSE AUX DOCS ITINÉRANTE / ÉDUCTOUR / WEB CAFÉS / BIENVENUE ICI / CONCIERGERIE / VISITES TERRAIN

Un CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES, Nicolas Vincent, a été recruté pour accompagner les acteurs du tourisme à l'appropriation des outils et usages des TIC.

Vincent s'est présenté en début de réunion auprès des professionnels présents à cette assemblée.

Rappel de ses attributions/p 12

2021, c'est aussi l'accompagnement, coaching et expertise pour la co-définition de l'offre de services de l'OT à destination des professionnels de la destination. Une méthodologie a été validée avec l'agence 4V id-rezo. Deux évènements, les 07 et 15 déc. 2021, ont réunis plus de 100 professionnels et ce sont 370 idées qui ont été inventoriées.

3 ateliers vont suivre jusqu'en mars 2022 et une restitution aura lieu le 07 avril 2022 (lancement de saison).

La stratégie marketing /p 15

Campagne de diffusion élargie du magazine tiré en 175 000 exemplaires

Les reportages photos/ p16

Relations presse /p 17

Web /p 18 à 21

Social média/p 22

Partenariat / p 24 - 25

Activité commerciale / p 26 à 29

Groupes, vente en ligne, boutique et billetterie

Stratégie d'accueil/p 31

Partage des projets de bureau en cours à Rocamadour et Collonges la Rouge.

André ANDRZEJEWSKI interroge quant à un bureau d'accueil au hameau du Gouffre de Padirac.

Une expérimentation avait été faite avant 2011 et n'avait pas été probante (installation d'un chalet aux pieds des marches de l'entrée dans le parc face à l'entrée principale). Camille Lachèze précise que nous devons réfléchir à une forme d'accueil itinérant et agir également sur la formation des saisonniers travaillant sur le territoire.

Bilan social/p 36 à 39

Bilan financier/p 40

Le compte administratif provisoire fait état d'un résultat d'exploitation prévisionnel positif de 15 816,57 €.

Roselyne Mons remercie l'équipe pour la visibilité sur le web qui a été apportée à son activité et celle de l'Archéosite des Fieux, suite à plusieurs échanges et souhaite poursuivre la collaboration en ce sens.

> Les axes stratégiques 2022 / p 44

Camille Lachèze partage une présentation des tendances du voyage en 2022 qui se confirment :

- 87% des Français sont attentifs aux prix et à la flexibilité des conditions de leurs réservations de voyage (2021 - Turlane)
- 68% des internautes privilégient désormais des vacances plus courtes, mais déconnectées du travail. 2021 (2021 - Booking)
- 75% des Français se disaient être tentés par un roadtrip (2020 - Yescapa)
- Les destinations moins fréquentées sont plébiscitées
- Après le souci de l'environnement et de la biodiversité en 2021, le respect des destinations et de la population locale entre en jeu en 2022. Booking révèle que 56% des voyageurs Français interrogés souhaitent « vivre des expériences authentiques et représentatives de la culture de leur destination ». Près de 71% des jeunes français souhaitent que leur argent profite aux locaux, en France comme à l'étranger.
- "Staycation" : une autre façon de voyager, près de chez soi, favorisée par les Français depuis le Covid afin de vivre leur quotidien d'une autre manière, le temps d'un moment à part.
- Le style de voyage « actif » progresse fortement
- 75% des Français s'estiment prêts à voyager en 2022, ce phénomène a un nom : le « revenge travel » (2021 - Turlane)

L'organisation des forums d'échange nous interroge sur la posture future de l'Office de tourisme, l'organisation de nos services, une prise de compétences sur des missions nouvelles... en 2022 un plan d'action est engagé/p 47

Les axes qui se sont dégagés sont :

- La montée en compétences des pros : stratégie, numérique, RSE
- Le réseau : communication et maillage entre pros
- Le développement de l'offre touristique, l'ingénierie territoriale
- L'organisation d'événements
- La mutualisation entre pros (actions, RH, services...)

Les grands objectifs 2022 s'articulent autour d'axes prioritaires sur les thématiques suivantes :

UNE POLITIQUE QUALITÉ DURABLE /p 49

UN PARTENARIAT EFFICIENT AVEC LES PROS /p 50

UNE INGÉNIERIE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE /p 51

LA NOTORIÉTÉ DE LA DESTINATION ET DE SES ACTEURS /p 52

L'EXPÉRIENCE VOYAGEURS TRANSFORMÉE /p 53

Les budgets des actions stratégiques fléchés en 2022	Total TTC
Politique qualité durable	12 815.00 €
Partenariat efficient avec les pros	28 000.00 €
Ingénierie au service de l'attractivité	20 500.00 €
Notoriété de la destination et des acteurs	180 000.00 €
Expérience voyageurs transformée	153 500.00 €

Les orientations budgétaires se traduisent dans le **BUDGET PRIMITIF 2022 -> PROVISoire** :

CHARGES D'EXPLOITATION		BP 2022	RECETTES D'EXPLOITATION		BP 2022
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL		1 413 036,15 €	ATTÉNUATION DE CHARGES		31 000,00 €
dont réserves			PRODUITS DES SERVICES		670 000,00 €
CHARGES DE PERSONNEL		1 450 000,00 €	DOTATIONS		745 000,00 €
AUTRES CHARGES			AUTRES PRODUITS		830 000,00 €
dont dépenses imprévues		149 000,00 €	Taxe de séjour		
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		60 000,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS		62 000,00 €
			RÉSULTAT REPORTÉ		534 036,15 €
		3 072 036,15 €			3 072 036,15 €

Les INVESTISSEMENTS programmés :

- **Matériel informatique** : renouvellement, équipement de nouveaux entrants, scénographie nouveau bureau de Rocamadour / **16 000 €**
- **Aménagement des bureaux** : back office St-Céré, nouveau bureau Rocamadour, concept « étonnant voyage » sur tous les bureaux / **32 000 €**
- **Déploiement d'outils numériques** : évolutions du site web, roadBOOK, bornes / **16 000 €**
- **Logiciels** : solde médiathèque Alphasia, logiciel pour le classement des meublés, outil de planification et gestion RH / **8 000 €**
- **Achat d'art** : reportage photos, vidéos / **10 000 €**
- **Itinérance** : nouvelle cache Terra Aventura / **2 000 €**

Total : 84 000 €

Le débat d'orientation budgétaire ainsi présenté sur la base du rapport présenté en annexe est proposé au vote.

Vote à l'unanimité

DÉLIBÉRATIONS :

- **CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE – VAGUE 2022 – MASSIF CENTRAL**

Cet appel à projets vise à accompagner des territoires de montagne qui souhaitent repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée, résiliente, durable et sobre en ressources.

Le financement de l'Etat est établi sur une base forfaitaire de 60 000 € par an pendant 2 ans, d'un chef de projet dédié au programme par territoire sélectionné, pour accompagner la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet de développement vers un tourisme plus durable, plus résilient et plus diversifié.

Il est demandé à l'assemblée l'approbation de cette demande de candidature de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne à l'appel à projet « Avenir Montagnes Ingénierie » / Vague 2022 ».

Vote à l'unanimité

- **REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGÉS PAR LE PRÉSIDENT**

Les statuts de l'EPIC précisent que les membres du comité de direction peuvent bénéficier du remboursement des frais de mission effectivement supportés par eux au titre de leur mandat, sur la base du taux applicable aux fonctionnaires.

Il s'agit donc des frais de déplacements engagés pour se rendre aux réunions et manifestations, pouvant être remboursés, sur justificatifs, sur le territoire de compétences de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne ainsi que sur ses régions d'appartenance.

Le vice-président, Alain Simonet, demande d'approuver cette demande de remboursement des frais engagés par le Président, avec justificatifs et convocation ou invitation.

Vote à l'unanimité

- **REMISE GRACIEUSE D'UN DÉBET À LA CHARGE D'UN RÉGISSEUR**

Un débet de 700.87€ a été constaté dans les écritures comptables de Madame Barrière Sylvie, en sa qualité de régisseur de la régie de recettes de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne.

Considérant que le déficit est dû à des écritures comptables non passées pour équilibrage des comptes de tiers, et remontée des marges dans les comptes de recettes appropriées, Madame Barrière Sylvie a sollicité une demande de remise gracieuse de la somme portée à sa charge.

Compte-tenu des circonstances expliquées par Madame Barrière Sylvie à l'origine du déficit de recettes de régie (surcharge de travail conduisant à une désorganisation des régies en 2015 et 2016), et après avoir effectué des recherches qui n'ont pas abouties, il est proposé de donner un avis favorable à cette demande de remise gracieuse qui a fait l'objet d'un ordre de versement le 26 novembre 2021 par l'ordonnateur Madame Camille Lachèze et de procéder à l'apurement du déficit dans le cadre de cette remise gracieuse pour la somme constatée de 700.87€.

Cette somme sera imputée au compte 7718 du budget principal, sous réserve de la décision de notre trésorier payeur.

Vote à l'unanimité

- **RENOUVELLEMENT DES DOCUMENTS CADRES ATTACHÉS AUX SERVICES COMMERCIAUX**

L'Office de Tourisme assure la vente de prestations de service et de produits (boutique, billetterie, produits touristiques) et dispose pour cela de documents cadre fixant les modalités de partenariat avec les parties prenantes.

Considérant la nécessité de disposer de documents cadre fixant les modalités de partenariat avec les parties prenantes, il est demandé d'approuver les [conventions annexées](#).

Vote à l'unanimité

- **AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER OU MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT JUSQU'À L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF**

Il est proposé au Comité de Direction de permettre à Madame la Directrice, ordonnateur de l'EPIC, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget principal.

Il est prévu l'achat d'ordinateurs et d'écrans :

- LDLC pro : le devis s'élève à 1 865,28 €.

- Corrèze électrique service à Tulle : le devis s'élève à 759.00 €.

Est également prévu l'achat de matériel de sonorisation pour un montant maximum de 1000 €. Ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2022.

Vote à l'unanimité

Questions diverses :

Les professionnels présents ont partagé en préambule de l'assemblée leurs sentiments et problématiques suivantes :

Gwenaëlle Lepoutre : remercie du partage d'info concernant l'événement en cours "destination campagne" dont l'OT participe à la conception du programme aux côtés de l'ADT du Tarn. Très intéressant avec de bonnes idées sur la dimension de la destination campagne : "cela modère un état d'esprit".

Hervé Hugon : Les groupes reviennent mais problème RH sur le recrutement de son personnel.

Raphaël Arnaud : sur le réseau des "incontournables" évoque également le problème de recrutement. A l'inverse, 3 postes à pourvoir sur des profils avec appétence "animaux" issus d'écoles spécialisées, 200 candidatures réceptionnées. Trop de candidats pour pérenniser des emplois dans ce secteur. Avec les aides/Covid mises en place, les billetteries 2021 ont été épargnées, la casse est limitée.

Matthieu Giethlen : problème de recrutement (métier "femme de chambre") pas de candidature

Sur le magazine 2022, la vente en ligne et les hébergements ne sont pas suffisamment mis en avant.

Roselyne Mons : les sites de visite ont des doutes quant à la bonne reprise des groupes scolaires et ont du mal à se projeter. Pass vaccinal très compliqué à gérer.

Kévin Dolisy : quasi complet sur la saison, la communication sur la moto a été importante. Remerciements pour le partenariat et les services de l'OT.

Djamila Aïchouba : pour l'association des campings du Lot, les réservations sont calmes pour la saison à venir, par contre, beaucoup de demandes de groupes ou mini-groupes (thématique rando). Pour sa saison, même problème RH, pas de CV. Partage de l'événement "Mad Jacques" qui se prépare du 17 au 19 juin prochains.

Frédéric Hobbe : Le maître mot est la résilience, il faut s'adapter. Les réservations "allaient bon train" et cela se met à ralentir. Reprise des salons : Lille et Bruxelles.

Philippe Leymat : renouvellement du partenariat de visibilité des Vins de Branceilles avec Gîtes de France.

Yoann Heurtevent : reprise des raids sportifs au printemps. L'événement à venir "Mad Jacques" va drainer environ 550 participants, et engendrer une belle couverture médiatique autour de l'événement. L'OT est partenaire.

José Martinez : les deux problématiques sont le manque de matières premières et de main d'œuvre, des prix qui s'envolent (carburant...), il faut rogner sur les marges. Probable retour de clientèles de proximité.

Nadège Castandet : confiante sur la saison, des demandes sur les suites et les ateliers.

Jean-Marie Bouyer : confirme l'intérêt de l'événement "destination campagne", des ateliers très intéressants. La saison s'annonce bien, février se remplit plutôt bien mais les clients repartent sur des destinations "neige".

Sylvain Piantanida : recrutement en cours, sur les métiers de la restauration, pas de CV. Les demandes de tarifs pour des groupes arrivent, mais peu d'associations, plutôt des agences.

Maxence Van Nieuwenhuysse : les chèques cadeaux pour les fêtes de fin d'année ont bien fonctionné.

Le magazine 2022 est à disposition.

La séance est levée à 17h00.

Le Président,
Antoine Béco